



# DIOCÈSE

## DE AGDE.

Nous avons commencé la tournée de ce Diocèse par la visite de la ville de Cette. Le territoire de cette Ville ne consiste, en quelque sorte, qu'au pourtour de la montagne, au pied de laquelle Cette est bâtie. La langue de terre qui s'étend depuis Cette jusqu'au pont près de Frontignan, n'est, à proprement parler, qu'une digue de sable, qu'on cultive du mieux que l'on peut, en l'engraissant avec les algues qu'on retire de l'étang de Thau.

La montagne de Cette, qui n'étoit, il y a peu de temps, qu'une roche nue, devient un amphithéâtre qui s'agrandit tous les jours, par le travail & l'attention qu'on a de défricher ces roches.

Un particulier découvrit, il y a environ un an, au nord de cette montagne, une source d'eaux thermales, aussi chaudes, & de la même nature que celles de Balaruc ; mais l'imprudence qu'il eut de creuser plus bas, donna issue à une source d'eaux

froides & saumâtres, qui se mêlèrent avec les eaux thermales.

M. Pouget, Lieutenant de l'Amirauté de cette Ville, & Membre de la Société royale de Montpellier, m'assura qu'il se proposoit de faire la recherche de cette source, qui se trouve assez haute pour être conduite auprès de Cette.

Nous osons espérer qu'on nous permettra de nous écarter ici un moment des objets qui nous occupent, pour faire part à la Province, d'une observation qui ne peut que lui être avantageuse.

Lorsque Louis XIV choisit le promontoire de Cette pour y établir un port sur la Méditerranée, qui favorisât le débit des denrées de Languedoc, on ne s'y détermina, que parce qu'on trouva, qu'à l'extrémité de cette montagne, les eaux y étoient assez profondes pour y recevoir les vaisseaux marchands.

On ne fit pas alors attention que les sables du Rhône, qui sont charriés le long de la côte, ne s'arrêtoient point dans cet endroit, que parce que l'espèce d'anse que la mer fait à l'est de la montagne, formoit un courant qui entraînoit ces sables vers les côtes de Leucate, & qu'en construisant le

môle tel qu'il est, on arrêtoit précisément ce courant, & conséquemment les sables qui comblent journellement le port. C'est une observation que nous avons faite, avec attention, au sommet de la montagne de Cette.

La Province ayant aperçu cet inconvénient, avoit très-judicieusement déterminé de former une jetée à l'est du port qui n'a pas été achevée.

Cette jetée pêche par deux endroits ; la premier, parce qu'elle n'est point assez en diagonale, & qu'elle coupe les eaux trop de front ; la seconde est, qu'elle n'est point portée assez avant pour éviter le tourbillon des eaux qui charrient les sables dans le port & l'engravent continuellement. Pour prévenir cet inconvénient, & éviter les dépenses que coûtent le décombrement de ce port, nous estimons, qu'il n'y a qu'un seul & unique moyen ; c'est celui de rendre la jetée du côté des terres un peu plus à l'est, & de la prolonger d'une centaine de toises au-delà du fanal du Môle, de manière que les bâtimens entrent dans le port par l'ouest, & virent ensuite de bord au nord lorsqu'ils ont dépassé le fanal. De cette manière, les sables qui viennent de

l'est glisseront le long de la jetée, & seront portés au large, parce qu'alors il ne pourra plus y avoir de tourbillon qui les entraîne dans le port, qui, une fois bien nettoyé, n'aura plus besoin de décombrement. C'est au surplus, une réflexion que nous ne faisons ici qu'en passant, & que nous soumettons volontiers à l'examen des personnes plus intelligentes dans ces matières, mais qui très-certainement en porteront le même jugement que nous.

De Cette nous avons passé aux environs de Bousigues, qui sont tous pierreux & calcaires, mais très-bien meublés d'oliviers & de vignobles. Tous ces cantons sont couverts de coquillages.

Les côteaux de Loupian sont également garnis d'oliviers & de vignobles ; mais la plaine qui comprend une partie du territoire de Loupian, ceux de Mèze & de Marceillan, consiste en excellentes terres presque entièrement plantées en beaux vignobles : on y remarque quelques bouquets d'oliviers, qu'on détruit peu-à-peu pour en débarrasser les vignes & les terres labourables, dont le produit est plus certain & plus lucratif que celui des olives, & il n'y a pas dans tous ces cantons un

pouce de terre perdu. Ce qu'il y a de singulier encore, c'est qu'il seroit difficile de creuser à deux pieds de profondeur, dans toute cette plaine, sans y trouver d'excellentes marnes.

En remontant depuis Loupian, vers l'Abbaye de Valmagne, les bas-fonds y sont marécageux & forment des mauvaises prairies ; le surplus est en terres labourables d'une modique valeur, parce que le terrain y est pierreux & par trop calcaire.

Toute la petite chaîne de montagnes, depuis Murvies jusqu'au-delà de l'Abbaye de Valmagne, au-dessus de Montagnac, est composée de roches calcaires, incultes ou en garrigues, & ne servent que de pâturage au menu bétail.

Nous n'avons trouvé dans tous ces cantons aucun indice de minéral, à l'exception d'un endroit au-dessus de Valmagne, où il paroît quelques marques de Mine de cuivre & de fer, fort incertaines d'ailleurs, situées dans des endroits, où l'exploitation n'en seroit pas praticable. Il y a quelques marbres aux environs de Castelnau, dont on pourroit profiter.

Le terrain est beaucoup meilleur depuis Saint-Pons jusqu'à Montagnac, la long de l'Eraut. Il y a dans toute cette étendue d'excellentes terres labourables, médiocrement sablonneuses, beaucoup de vignobles garnis d'oliviers & autres arbres fruitiers.

On trouve la même qualité de terroir aux environs de Pézenas ; tout y est parfaitement bien cultivé, & l'on y remarque de très-bonnes prairies le long de l'Eraut.

Depuis Pézenas jusqu'à Saint-Thibery, ce n'est en quelque sorte qu'une forêt d'oliviers, plantés dans des magnifiques terres labourables d'un excellent produit. Tout le terroir, depuis Saint-Thibery jusqu'à Bessan, est couvert de laves & de bazaltes ; les terres noires volcanisées ou les pozzolanes y produisent beaucoup. Il est difficile de distinguer où étoit le foyer du volcan qui a vomi toutes ces matières, parce que les terres s'y sont affaissées de toutes parts, & en ont fait disparoître les cratères ; il nous a cependant paru qu'il avoit trois bouches placées de trois à quatre cens toises de distance les uns des autres, qui formoient un espèce de triangle.

Toute la plaine qui borde la rive droite de l'Eraut, depuis Bessan jusqu'à la mer, est presque en prairies artificielles d'un produit considérable.

On est obligé de s'en tenir à cette culture, à cause que les débordements annuels de l'Eraut inondent presque tous les ans cette plaine, & gêteroient toute autre espèce de récolte ; il y a cependant dans tous ces cantons des mûriers & des oliviers.

La rive gauche de cette rivière, depuis Saint-Hippolyte & Florensac, jusqu'à Agde, près le Grau, est entièrement couverte de vignobles & consiste en terres médiocrement sablonneuses, entremêlées de pozzolanes & de laves.

Tout le terrain qui borde la mer, depuis Nôtre-Dame du Grau jusqu'au pied de la montagne de Saint-Loup, est rempli de laves. Cette espèce de plaine est même assise sur un banc de bazaltes d'une épaisseur considérable ; car, en creusant un puits dans la vigne de M. l'Evêque d'Agde, on ne trouva point le fond de ce banc à cent quatre pieds de profondeur, c'est-à-dire, à deux pieds du niveau de la mer. Tout le sol de ce canton, composé de pozzolanes & autres terres volcanisées, est d'un très-bon

produit ; il consiste la plupart en vignobles qui donnent d'excellens vins.

Toute la ville d'Agde, & même les villages circonvoisins, sont bâtis de ces bazaltes. On tire de ceux de Saint-Thybery, toutes les bornes des chemins de la Province, qui sont transportées à la faveur du canal royal.

Il y a eu dans les environs d'Agde, trois volcans bien caractérisés : le premier étoit au sommet de la montagne de Saint-Loup, dont on aperçoit encore distinctement la bouche ; le second étoit au terroir de Saint-Martin : on y voit encore le cratère ; le troisième étoit précisément à l'endroit où est bâti le fort Brescou, à une bonne demie-lieue en mer. On en découvrit la bouche en 1775.

Comme les citernes du fort n'étoient point assez grandes pour fournir l'eau nécessaire aux personnes qui s'y trouvent, M. de Vaugelas, Commandant de la Place, voulut en faire creuser une nouvelle dans la cour. On eut à peine creusé huit à dix pieds dans un roc de laves, qu'on trouva l'issue du volcan ; les parois de la roche qui est en grès très-dur, se trouvèrent entièrement vitrifiés, & les laves



ressemblent aux scories des forges ; en sorte qu'on peut dire que ce fort est bâti au sommet d'une montagne, qui étoit un volcan.

Nous ajoûterons seulement, que les matières qui ont servi, & qui servent aux embrasemens des volcans, ne peuvent être que de la nature des substances bitumineuses par conséquent de la nature des charbons de terre : il résulteroit de là que ces substances se forment à de grandes profondeurs ; & il est peu vraisemblable quelles puissent s'enflammer si elles n'ont pas une communication avec l'air libre ; il paraîtroit, par conséquent, que ces feux commencent à mesure qu'ils gagnent la profondeur ; ils y facilitent la communication de l'air extérieur ; & lorsque ce feu parvient à ces masses de bitume, elles s'embrasent tout-à-coup, forment une dilatation énorme, qui cause le bruit des volcans quelque temps avant leurs éruptions ; alors, pour peu que ces mouvemens donnent occasion à l'accès de quelques eaux, soit de rivière ou de la mer, l'explosion ne peut manquer de succéder : c'est alors que les volcans vomissent les laves & les autres matières qui se trouvent

en fusion dans ces gouffres de feu. Dès que l'éruption est faite, les terres s'affaissent, l'explosion cesse, & les matières continuent de brûler jusqu'à ce qu'elles aient préparé une autre éruption.

Il suit de là qu'il ne faut qu'un coup de tonnerre, une étincelle tombée par l'imprudence d'un Mineur sur une Mine de charbon, pour causer l'embrasement & la dévastation d'un pays entier : telle est du moins l'idée que nous nous sommes formée de ces sortes de phénomènes.

Nous avons vu, dans le Discours préliminaire du second volume de l'Histoire Naturelle de la Province, les ravages que ces volcans ont occasionné dans des temps inconnus, & que c'est à leurs embrasemens qu'est due l'existence de l'étang de Thau : tant il est vrai que la surface de notre globe a subi des changemens considérables, mais trop éloignés les uns autres, pour que la mémoire en soit transmise aux générations successives.

*Fin du troisièm Volume.*